

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE WAGNOUDAN COULIBALY »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANDOKOI, Lot 9028, Ilot  
221BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 17/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE WAGNOUDAN  
COULIBALY »

Objet : • Commerce De Produits Agricoles (Anacarde-  
Karité-Miel-Mangue-Mais Et Divers);

- Commerce De Produits Manufacturés;
- Commerce De Produits Cosmétiques;
- Import-Export;
- Commerce Général;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANDOKOI, Lot 9028, Ilot  
221BIS

Dirigeant(s) Mme COULIBALY WAGNOUDAN EPOUSE  
KOUASSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06351 du 02/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78022/GTCA/RC/2023 du 02/11/2023

